



Le Courrier du Roy

**Journal syndical CSN du personnel de soutien
de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy**

SYNDICAT du SOUTIEN SCOLAIRE
Chemin-du-Roy (CSN)

Novembre 2021

Volume 23, numéro 1

Bonjour chers membres du personnel de soutien,

Vous recevez aujourd’hui le premier exemplaire de l’année 2021-2022 de notre journal syndical destiné exclusivement au personnel de soutien. Votre journal syndical se veut une autre façon de vous transmettre de l’information vous concernant.

La dernière année a été une année bien mouvementée syndicalement avec les négociations de la convention collective, la mobilisation que nous vous avons demandée ainsi que les journées de grève que nous avons effectuées. Les comités de négociations, avec l’appui de la mobilisation de nombreux d’entre nous, auront finalement conclu une entente de principe que nous vous avons présentée lors de l’assemblée générale du 2 septembre dernier. Le résultat de notre vote a été de 92% en faveur.

L’ensemble des syndicats faisant partie de la structure du secteur public CSN ont consulté leurs membres sur l’entente de principe, cette période de consultation auprès de plus de 100 000 membres s’est terminée à la mi-septembre. Depuis, les différents comités de négociations sont à la révision des textes officiels et encore en attente de textes manquants de la part du gouvernement. À la suite de la validation des textes, la convention collective devra être signée par le ministre de l’Éducation. Tout comme vous, nous attendons impatiemment ce moment qui, nous le souhaitons, arrivera le plus vite possible. À ce jour, nous ne connaissons toujours pas le moment exact du versement sur notre paie.

Nous avons une pensée toute spéciale pour nos collègues du personnel de soutien au service de la paie, qui auront tout un défi à relever, avec les nombreux calculs et procédures que les remises des rétros salariales pourront représenter. Merci à vous!

Également, vous recevrez prochainement une convocation pour notre assemblée générale annuelle, qui aura lieu **le jeudi 18 novembre à 18h30** sur ZOOM. Lors de cette assemblée, nous vous transmettrons différents renseignements. Nous avons également besoin de vous consulter concernant certains sujets.

L’assemblée générale est le lieu où vous pouvez, comme membre, nous faire part de vos questionnements, vos attentes et vos préoccupations. N’hésitez pas à nous en faire part!

L’équipe du comité exécutif est présente pour répondre à vos questionnements que vous nous transmettez par courriel ou par téléphone, et ce, à chaque jour. N’hésitez pas à nous contacter. Soyez assuré de la confidentialité de chacun des échanges que nous pouvons avoir avec vous.

Nous vous attendons nombreux lors de l’assemblée générale annuelle et bonne lecture de votre journal!

Gabrielle Messier
Présidente



Syndicat du soutien scolaire du Chemin-du-Roy (CSN)
946, rue Saint-Paul, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3
Téléphone : (819) 373-5473 Télécopie : (819) 373-2486
Courrier interne : École Saint-Paul
Courrier électronique : syndicatcsn@soutienduroy.ca
Site internet : www.soutienduroy.ca
Groupe Facebook : soutienduroy



COMITÉ EXÉCUTIF

Présidente : Gabrielle Messier

Secrétaire : Annie Laflamme

Trésorerie : Cynthia Lemay

Vice-Présidente : Pascale Dufresne

Vice-Présidente : Bianka Laurencelle

Vice-Présidente : Martine Gervais

Vice-Présidente : Mélanie Vézina

CONSEIL SYNDICAL

Secteur administratif

Manon Deschenes, tech. de travaux pratiques

Yannick Duchesne, opérateur en informatique

Manon Thérioux, tech. en informatique

Secteur adaptation scolaire

Caroline Doyon, tech. éduc. spéc.

Poste vacant

Poste vacant

Secteur soutien manuel

Érick Marquis, ouvrier certifié d'entretien

Michel Guillemette, ouvrier certifié d'entretien

Poste vacant

Secteur service de garde

Amélie Ross-Désilets, éduc. en SDG

Mélanie Godin Fournier, éduc. en SDG

Marie-Pier Girard, éduc. en SDG

*****Pour les postes vacants du conseil syndical, des élections auront lieu à l'assemblée générale de l'hiver! N'hésitez pas à communiquer avec nous pour avoir de l'information!*****

Courrier du Roy : Journal officiel

Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN)



RESPONSABLE

JOURNAL ET MISE

EN PAGE :

Exécutif

946, rue Saint-Paul,

Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3

Téléphone : (819) 373-5473

Télécopie : (819) 373-2486

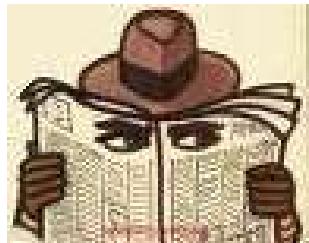
Correction :

Pascale Dufresne

Courriel: syndicatcsn@soutienduroy.ca

Courrier interne : École Saint-Paul

Site internet : www.soutienduroy.ca



soutienduroy

Consultation des négociations 2023

Eh oui, il est déjà temps de penser à la prochaine négociation! Cet hiver, nous vous consulterons sur vos demandes. Nous vous invitons à réfléchir sur les modifications que vous souhaiteriez pour le renouvellement de la prochaine convention collective. Surveillez vos courriels pour ne pas manquer la période de consultation.



Covid-19

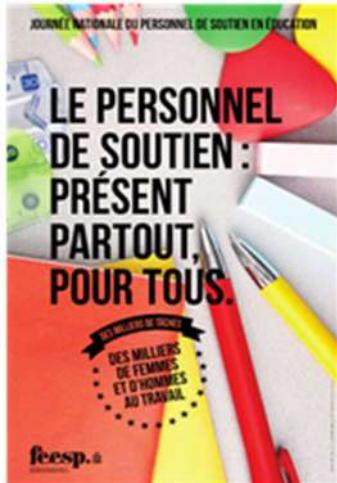


Encore une année bien particulière avec la Covid-19.

Vous a-t-on demandé de faire les dépistages de la Covid à l'aide des tests rapides dans votre école primaire? Sachez qu'il n'y a aucune obligation d'accepter de les faire, c'est sur une base volontaire.

Il pourrait être possible pour vous d'avoir du temps compensatoire à taux et demi, si le temps requis pour effectuer les tests doit être fait en surplus de vos tâches habituelles.

Journée nationale du personnel de soutien



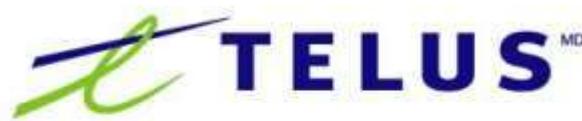
Le 30 septembre dernier était la journée nationale du personnel de soutien en éducation. L'exécutif de votre syndicat souhaitait souligner cette journée avec une petite attention particulière à chacun d'entre vous. Nous avons donc distribué une tablette de chocolat à l'effigie de notre syndicat dans chaque école, centre et service de garde. En espérant que celui-ci vous ait fait plaisir!

Il était important pour nous de souligner cette journée de reconnaissance pour le travail de qualité que le personnel de soutien effectue à chaque jour et pour notre contribution essentielle.

Soyons fiers d'être personnel de soutien!

Votre comité exécutif.

Membres



détaillant autorisé



Profitez des rabais qui vous sont offerts par cette bannière. Communiquez avec votre syndicat pour savoir comment en bénéficier.

**CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Jeudi le 18 novembre 2021 à 18 h 30**

Convocation virtuelle ZOOM

Lien pour participer à la réunion Zoom :

<https://us06web.zoom.us/j/9050449023?pwd=YXI3bTF3eTlIb0FqWjlFVDBOd05aUT09>

ID de réunion : 905 044 9023

Code secret : 123456

(Admission à partir de 17h30)

Projet d'ordre du jour

1. Accueil, mot de bienvenue
2. Admission des nouveaux membres
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 sept. 2021
5. Renouvellement de l'assurance collective (**VOTE**)
6. Rapport des activités du syndicat pour 2020-2021 et perspectives 2021-2022
7. Finances
 - 7.1 États financiers pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et rapport du comité de vérification
 - 7.2 Budget pour l'année 2021-2022 (**VOTE**)
8. Élections
 - 8.1 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection
 - 8.2 Élections à l'exécutif pour les postes suivants (Vice-présidence 3 postes)
 - 8.3 Élections au comité santé et sécurité au travail
Représentant secteur soutien manuel (1 poste),
Représentant secteur des services de garde (1 poste),
Représentant secteur adaptation scolaire (1 poste),
Représentant secteur général (1 poste)
 - 8.4 Élections au comité de vérification (1 poste et 1 poste substitut)
 - 8.5 Assermentation des élus
9. Négo 2022
10. Covid 19
11. Fondaction
12. Surveillance des récréations
13. Informations
 - 13.1 Formation sur la civilité
 - 13.2 Rétro salariale
 - 13.2.1 Négo
 - 13.2.2 Équité salariale
14. Levée de la réunion



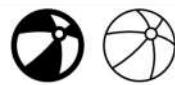
Santé et sécurité au travail

- N'oubliez pas de remplir vos **rapports d'accidents** aussitôt qu'une situation se présente et peu importe la gravité de la situation. Vous les retrouver au secrétariat de votre établissement. Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne sur le Portail employé. Dans la barre de recherche, tapez rapport d'accident. Vous verrez apparaître : 2. Rapport d'accident. Cliquez dessus, vous l'ouvrez dans le navigateur et le remplissez en ligne. Faites une copie et n'oubliez pas de le faire signer par votre direction et de l'envoyer aux Ressources Humaines.
- Aussitôt que vous êtes sur votre lieu de travail, à votre première seconde de travail ou encore dans le stationnement de l'établissement, **vous êtes couverts par la CNESST!** Que vous ayez un poste ou un remplacement. Travail = droit à la CNESST
- Si vous **consultez** à la suite d'un accident de travail, assurez-vous de voir un de ces spécialistes reconnus par la CNESST : **Médecin, dentiste, optométriste et médecin spécialiste** pour avoir un diagnostic. Vous pourrez, par la suite, voir une autre personne pour recevoir des soins et être remboursé par la CNESST. Exemple : chiro, ostéo, physio, etc.
- Les froids s'en viennent! Les sdg et les établissements doivent fournir des **crampons** pour éviter les chutes sur la glace, pour les personnes qui doivent travailler dehors. Les crampons sont une bonne prévention contre les chutes.
- Nous préparons, avec le comité paritaire en santé et sécurité au travail, des **formations sur la civilité**. Les formations seront données aux services de garde cette année.
- Des **élections** auront lieu pour le **comité santé et sécurité** à l'assemblée générale annuelle de novembre. Nous avons besoin d'une personne provenant du secteur des sdg, général, adaptation scolaire et du côté manuel.
- Une **tournée préventive des établissements** se met en branle avec le comité paritaire en santé et sécurité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Pascale Dufresne, vice-présidente
Responsable en santé et sécurité au travail

Prévention
au travail

Récréations



On vous a offert de surveiller lors des périodes de récréation dans votre école primaire?

Il est important de savoir, que vous n'avez aucune obligation à effectuer cette tâche, c'est votre choix, sur une base volontaire.

Rien n'est prévu particulièrement pour la surveillance des récréations dans la convention collective. Il s'agit bien de surveillance d'élèves (l'offre doit se faire tel que prévu au chapitre 10 de la convention collective) vous serez rémunéré ainsi et non avec le salaire que vous percevez dans votre classe d'emplois.

De plus, si vous êtes éducateur ou éducatrice en service de garde et que vous acceptez de faire de la surveillance d'élèves lors des récréations, assurez-vous du maintien de votre prime d'horaire brisé.

Cynthia Lemay

Trésorière



Perfectionnement

Si vous êtes intéressé par du perfectionnement, n'hésitez pas à faire votre demande. Vous pouvez faire une demande maintenant pour un perfectionnement qui aura lieu, exemple, en avril. Le budget sera réservé pour vous. Le budget est souvent épuisé rapidement. Ne prenez pas de chance! Il est aussi possible de faire des demandes de remboursement pour des frais de scolarité avec le budget restant en fin d'année ou reconnaissance des acquis. Une partie du

budget de l'an dernier n'ayant pas été encore donné à cause de la Covid s'est ajouté au budget de cette année. De plus, si vous avez des idées de perfectionnement à nous soumettre, contactez-nous! Nous prévoyons organiser un perfectionnement sur le logiciel Excel et un sur la retraite cette année. Soyez à l'affut de nos publications!

Pascale Dufresne, vice-présidente

Marche mondiale des femmes



Clôture de la Marche mondiale des femmes du Québec.

La Marche mondiale des femmes devait se dérouler en 2020. Les thèmes étaient la pauvreté, les violences, les femmes migrantes et racisées, la justice climatique et les femmes autochtones. Remis à cette année à la suite de la Covid, le 5^e thème, pour les femmes autochtones, s'est déroulé le 17 octobre dernier à Trois-Rivières. Votre exécutif était présent à cette marche en portant du rouge. Nous espérons ainsi que toutes les femmes jouissent de meilleures conditions de vie. Solidarité!

Pascale Dufresne, vice-présidente, responsable de la condition féminine





LE TEST DE FRANÇAIS

Il est obligatoire pour toute personne temporaire de réussir son test de français pour obtenir un poste ou accéder à certaines listes administratives de personnel temporaire, notamment en secrétariat.

Il est donc très important pour les personnes temporaires (et celles qui ont obtenu un poste avec cette condition) d'aller passer le test de français le plus tôt possible, car au moment d'obtenir un poste, ça pourrait faire la différence si la centre de services avait le choix entre vous et une personne ayant réussi le test.

Vous devez vous présenter au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy situé au 1600, Des RÉCOLLETS, 2e étage, pour remplir le formulaire d'inscription et planifier le rendez-vous de l'examen. Lors de l'inscription, vous devez prévoir 25\$ en argent comptant ou par Interac. Pour tout complément d'information en lien avec cet examen de français, vous pouvez communiquer directement au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy au numéro 819-379-8714, poste 7409.

Si vous avez droit à des mesures particulières, veuillez en avertir Patrick Boisclair aux ressources humaines avant de vous inscrire.

Il y a trois (3) niveaux de difficulté selon l'emploi convoité. Si vous avez déjà réussi le CEFRAN, le SEL ou le TECFÉE, vous n'avez pas à vous soumettre au test du Centre de services. En cas d'échec, il est possible que vous soyez invité à un perfectionnement avant de vous présenter à nouveau.

Il y a au bureau du syndicat, les livres qui vous permettent de réviser votre français avant d'aller passer le test. Ils vous seront prêtés moyennant un dépôt qui vous sera remis lorsque vous rapporterez les livres.

Pascale Dufresne, vice-présidente

FONDACTION



**Épargner à chaque paie,
c'est payant**

Cotisez à votre REER à Fondaction à chacune de vos paies et obtenez 30 %* de crédits d'impôt avantageux!

Exemple: **10 \$** → **791 \$**

Net estimé par paie
aux 2 semaines REER accumulé
par année

Pour adhérer à la retenue sur le salaire,
il vous suffit de vous inscrire et votre
employeur fait le reste !

Vous profitez immédiatement de votre déduction REER et de vos crédits d'impôt. Vous épargnez ainsi pour la retraite sans déséquilibrer votre budget.

Je m'inscris maintenant > fondaction.com/reer

Fondaction
Donner du sens à l'argent.

*Estimations selon les règles fiscales en vigueur au 1^{er} juin 2020, sur la base d'un taux marginal d'impôt de 37,12 % et de crédits d'impôt de 30 %. Avant d'investir, pour plus d'information, notamment sur les frais, veuillez consulter la prospectus au fondaction.com/prospectus. * Crédits d'impôt sujet à changement.

Vous voulez investir un montant par paie pour votre retraite, communiquez avec votre responsable Fondaction, Cynthia Lemay au bureau du syndicat, 819 373-5473.

Il est aussi encore temps de prendre un montant forfaitaire, pensez-y pendant que c'est encore possible.

Le temps compensatoire

N'OUBLIEZ PAS QUE LE TEMPS COMPENSATOIRE QUE VOUS AVEZ ACCUMULÉ EN 2020-2021 RESTE TOUJOURS VALIDE POUR 2021-2022, S'IL VOUS A ÉTÉ AUTORISÉ. IL NE DISPARAIT PAS AVEC LE 30 JUIN 2021 ET SI VOUS CHANGEZ D'ÉCOLE, IL DEVRAIT VOUS ÊTRE PAYÉ.

SI VOUS ÉPROUVEZ DES DIFFICULTÉS AVEC VOTRE TEMPS COMPENSATOIRE, ADRESSEZ-VOUS RAPIDEMENT À VOTRE SYNDICAT, QUI VERRA À TENTER DE DÉNOUER L'IMPASSE.

CYNTHIA LEMAY, TRÉSORIÈRE



BONNE RETRAITE

Alain Beaudet, concierge au Collège de l'Horizon.

Linda Beaulieu, secrétaire à l'École Ami-Joie.

Danielle Carignan, tech. de travaux pratiques (musique) à L'École St-François d'Assise.

Linda Chevalier, secrétaire d'école à l'École St-Pie X.

Guy Denis, menuisier aux ressources matérielles.

France Desrochers, éducatrice au service de garde Ste-Bernadette.

Johanne Doucet, agente de bureau cl. principale Académie Les Estacades.

René Gignac, ouvrier certifié d'entretien aux ressources matérielles.

Monique Giroux, secrétaire au C.F.P Bel-Avenir.

Manon Grenier, agent de bureau cl. principale aux ressources financières.

Linda Hayes, technicienne en loisirs à Chavigny.

Lise Langevin, surveillante d'élèves à l'École Jacques-Hétu.

Normand Lecours, menuisier aux ressources matérielles.

Raymond Léger, ouvrier certifié d'entretien aux ressources matérielles.

Nicole Pagé, technicienne en informatique au service de l'informatique.

Johanne Plasse, technicienne en administration au C.F.P Bel-Avenir

Pierre-Yves Richard ouvrier certifié d'entretien aux ressources matérielles.

Yves Thibeault, Technicien de travaux pratiques à Avenues-Nouvelles.

